

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS HOUDANAIS – N°44/2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 8 juin, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Houdanais légalement convoqué, s'est réuni à la salle Edith Piaf à Richebourg, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie TETART.

Date de la convocation :
31/05/2022

Date d'affichage :
31/05/2022

**Nbre de conseillers en
exercice : 56**

Ouverture de la séance :

Nbre de présents : 38

36 Titulaires, 2 Suppléants

Nbre de pouvoirs : 6

Nbre de votants : 44

M. FEREDIE, Mme LUCAS, M. NEDELLEC, M. MAILLIER, M. ROULAND, Mme LE ROUX, Mme HODIESNE, M. SETIAUX, Mme JEAN, M. TANCREDE, M. BARON, Mme SIWICK, M. GILARD, M. CADOT, Mme MOULIN, M. RENAULD, M. DUVAL, M. TETART, M. SERAY, M. LEHMULLER, M. BEAUMER, Mme DEBRAS, délégués titulaires, M. LEMONNIER, délégué suppléant, M. DUVAL, M. PELARD, M. BARROSO, Mme FLIS, M. DURAND, Mme COURTY, M. LEFEBVRE, délégués titulaires, M. PFLIEGER, délégué suppléant, Mme LE GUILLOUS, M. BAZONNET, M. RIVIERE Dominique, Mme TETART-SALMON, M. RIVIERE Julien, M. LE BAIL, M. PASDELOUP, délégués titulaires.

Etaient absents ayant donné pouvoir :

M. GEFFROY Fabrice, délégué titulaire, a donné pouvoir à Mme LE ROUX Corine, déléguée titulaire,
M ANDRIN Philippe, délégué titulaire, a donné pouvoir à Mme SIWICK Ghislaine, déléguée titulaire,
Mme DEBLOIS CARON Christine, déléguée titulaire, a donné pouvoir à M. LEHMULLER Jean-Pierre, délégué titulaire,
Mme GANGNEBIEN Jennifer, déléguée titulaire, a donné pouvoir à M. SERAY Philippe, délégué titulaire,
M. VANHALST Damien, délégué titulaire, a donné pouvoir à M. TETART Jean-Marie, délégué titulaire,
M. VERPLAETSE Jean-Michel, délégué titulaire, a donné pouvoir à M. BARROSO Horacio, délégué titulaire,

OBJET : POINT 4.2 – COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Le Conseil Communautaire,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M49 modifiée,

VU la loi de finances pour l'année 2021,

VU le budget primitif 2021 du budget SPANC adopté le 13 avril 2021,

VU les conditions d'exécution du budget SPANC de l'exercice 2021,

VU le compte de gestion 2021 du budget SPANC établi et transmis par le comptable public,

Le Président ayant quitté la séance, pour le vote du compte administratif, et le Conseil communautaire siégeant sous la présidence de M. DUVAL, conformément à l'article L 2121-14 du code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20220608-DEL4408062022-DE
Date de télétransmission : 22/06/2022
Date de réception préfecture : 22/06/2022

ARTICLE 1 : D'APPROUVER le compte administratif 2021 du budget SPANC tel qu'il a été établi,

ARTICLE 2 : DE CONSTATER la conformité du compte administratif 2021 du budget SPANC avec le compte de gestion établi par le comptable public.

DÉLIBÉRATION RENDUE EXECUTOIRE

Transmise à la Sous-Préfecture, le 22 juin 2022

Publiée ou notifiée, le 22 juin 2022

A Maulette, le 10 juin 2022

Le Président,

Jean-Marie TETART



DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président

Jean-Marie TETART



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20220608-DEL4408062022-DE
Date de télétransmission : 22/06/2022
Date de réception préfecture : 22/06/2022

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Numéro SIRET
24780055000045**

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Communauté de commune à FPU C.C. DU PAYS
HOUDANAIS**

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE MANTES LA JOLIE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : SPANC (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	12
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	13
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	14
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	15

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	16
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	17
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	18
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	19
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	20
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	21
A8.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	22
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

24

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 131 447,77	G 98 212,83	G-A -33 234,94
	Section d'investissement	B 37 088,16	H 1 232 315,81	H-B 1 195 227,65

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 62 216,02 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 165 353,44 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= A+B+C+D 333 889,37	Q= G+H+I+J 1 392 744,66	=Q-P 1 058 855,29

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 6 273,75	L 470 911,41
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 6 273,75	= K+L 470 911,41

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation = A+C+E	131 447,77	= G+I+K 160 428,85
	Section d'investissement = B+D+F	208 715,35	= H+J+L 1 703 227,22
	TOTAL CUMULE = A+B+C+D+E+F	340 163,12	= G+H+I+J+K+L 1 863 656,07

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 6 273,75	L 470 911,41
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20220608-DEL4408062022-DE

Date de télétransmission : 22/06/2022
Date de réception préfecture : 22/06/2022

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
45811	Opération pour compte de tiers n° 1 - Opération pour compte de tiers n°1 (3)	925,00	0,00
45821	Opération pour compte de tiers n° 1 - Opération pour compte de tiers n°1 (3)	5 348,75	470 911,41

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	166 338,25	10 369,21	77 718,55	0,00	78 250,49
012	Charges de personnel, frais assimilés	38 000,00	37 312,71	0,00	0,00	687,29
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	122,98	0,00	0,00	877,02
Total des dépenses de gestion courante		205 338,25	47 804,90	77 718,55	0,00	79 814,80
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	7 200,00	423,96	4 997,40	0,00	1 778,64
68	Dotations aux provisions et dépréciat ⁽²⁾	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés ⁽³⁾	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		212 538,25	48 228,86	82 715,95	0,00	81 593,44
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat ⁽⁴⁾ ordre transfert entre sections (4)	513,52	502,96			10,56
043	Opérat ⁽⁴⁾ ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		513,52	502,96			10,56
TOTAL		213 051,77	48 731,82	82 715,95	0,00	81 604,00
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	148 835,75	40 387,31	45 841,29	0,00	62 607,15
73	Produits issus de la fiscalité ⁽⁵⁾	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,29	0,00	0,00	-0,29
Total des recettes de gestion courante		148 835,75	40 387,60	45 841,29	0,00	62 606,86
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	8 983,94	3 000,00	0,00	-9 983,94
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		150 835,75	49 371,54	48 841,29	0,00	52 622,92
042	Opérat ⁽⁴⁾ ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat ⁽⁴⁾ ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		150 835,75	49 371,54	48 841,29	0,00	52 622,92
Pour information		62 216,02				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	60,00	0,00	0,00	60,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	60,00	0,00	0,00	60,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	1 750 829,92	37 088,16	6 273,75	1 707 468,01
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 750 889,92	37 088,16	6 273,75	1 707 528,01
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	1 750 889,92	37 088,16	6 273,75	1 707 528,01
	Pour information	165 353,44			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	299 000,00	0,00	0,00	299 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	299 000,00	0,00	0,00	299 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	1 616 729,84	1 231 812,85	470 911,41	-85 994,42
	Total des recettes réelles d'investissement	1 915 729,84	1 231 812,85	470 911,41	213 005,58
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	513,52	502,96		10,56
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	513,52	502,96		10,56
	TOTAL	1 916 243,36	1 232 315,81	470 911,41	213 016,14
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement (voir le détail annexé N°17).

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexé N°17).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20220608-DEL4408062022-DE
Date de télétransmission : 22/06/2022
Date de réception préfecture : 22/06/2022
Page 8

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	88 087,76		88 087,76
012	Charges de personnel, frais assimilés	37 312,71		37 312,71
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	122,98		122,98
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	5 421,36	0,00	5 421,36
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	502,96	502,96
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	130 944,81	502,96	131 447,77

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	131 447,77
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	37 088,16	0,00	37 088,16
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	37 088,16	0,00	37 088,16

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	165 353,44
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	202 441,60
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	86 228,60		86 228,60
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,29		0,29
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	11 983,94	0,00	11 983,94
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	98 212,83	0,00	98 212,83

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	62 216,02
---	------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	160 428,85
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		502,96	502,96
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	1 231 812,85	0,00	1 231 812,85
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	1 231 812,85	502,96	1 232 315,81

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 232 315,81
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	166 338,25	10 369,21	77 718,55	0,00	78 250,49
604	Achats d'études, prestations de services	137 303,75	4 312,22	76 428,55	0,00	56 562,98
6063	Fournitures entretien et petit équi	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
613	Locations, droits de passage, servitude	720,00	360,00	0,00	0,00	360,00
6156	Maintenance	954,00	1 104,00	0,00	0,00	-150,00
616	Primes d'assurances	600,00	491,55	0,00	0,00	108,45
618	Divers	1 440,00	804,00	0,00	0,00	636,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	17 990,50	0,00	0,00	0,00	17 990,50
623	Publicité, publicat*, relations publique	1 650,00	0,00	0,00	0,00	1 650,00
625	Déplacements, missions et réceptions	240,00	0,00	0,00	0,00	240,00
626	Frais postaux et frais télécommunicat*	240,00	115,44	0,00	0,00	124,56
628	Divers	5 000,00	3 182,00	1 290,00	0,00	528,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	38 000,00	37 312,71	0,00	0,00	687,29
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	800,00	744,22	0,00	0,00	55,78
6410	Rémunérations du personnel	27 300,37	26 919,93	0,00	0,00	380,44
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	9 659,63	9 648,56	0,00	0,00	11,07
647	Autres charges sociales	240,00	0,00	0,00	0,00	240,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	122,98	0,00	0,00	877,02
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	121,11	0,00	0,00	878,89
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	1,87	0,00	0,00	-1,87
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		205 338,25	47 804,90	77 718,55	0,00	79 814,80
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	7 200,00	423,96	4 997,40	0,00	1 778,64
671	Charges exceptionnelles opérat* gestion	6 000,00	183,96	4 997,40	0,00	838,64
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 200,00	260,00	0,00	0,00	940,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		212 538,25	48 228,86	82 715,95	0,00	81 593,44
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (8)(9)	513,52	502,96			10,56
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	513,52	502,96			10,56
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		513,52	502,96			10,56
043	Opérat* ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		513,52	502,96			10,56
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		213 051,77	48 731,82	82 715,95	0,00	81 604,00
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Accusé de réception en préfecture

078-247800550-20220608-DEL4408062022-DE

Date de télétransmission : 22/06/2022

Date de réception préfecture : 22/06/2022

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES					A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	148 835,75	40 387,31	45 841,29	0,00	62 607,15
7062	Redevances assainissement non collectif	51 204,00	-6 966,00	44 907,69	0,00	13 262,31
7068	Autres prestations de services	97 631,75	47 353,31	933,60	0,00	49 344,84
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,29	0,00	0,00	-0,29
7588	Autres	0,00	0,29	0,00	0,00	-0,29
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		148 835,75	40 387,60	45 841,29	0,00	62 606,86
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 000,00	8 983,94	3 000,00	0,00	-9 983,94
771	Produits exception. / opérations gestion	2 000,00	8 983,94	3 000,00	0,00	-9 983,94
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		150 835,75	49 371,54	48 841,29	0,00	52 622,92
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		150 835,75	49 371,54	48 841,29	0,00	52 622,92
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		62 216,02				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III -- VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	60,00	0,00	0,00	60,00
2051	Concessions et droits assimilés	60,00	0,00	0,00	60,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		60,00	0,00	0,00	60,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45811	Opération pour compte de tiers n°1 (4)	1 745 155,63	37 088,16	925,00	1 707 142,47
45821	Opération pour compte de tiers n°1 (4)	5 674,29	0,00	5 348,75	325,54
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		1 750 829,92	37 088,16	6 273,75	1 707 468,01
TOTAL DEPENSES REELLES		1 750 889,92	37 088,16	6 273,75	1 707 528,01
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 750 889,92	37 088,16	6 273,75	1 707 528,01
Pour information		165 353,44			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	299 000,00	0,00	0,00	299 000,00
1068	Autres réserves	299 000,00	0,00	0,00	299 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		299 000,00	0,00	0,00	299 000,00
45821	Opération pour compte de tiers n°1 (3)	1 616 729,84	1 231 812,85	470 911,41	-85 994,42
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		1 616 729,84	1 231 812,85	470 911,41	-85 994,42
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 915 729,84	1 231 812,85	470 911,41	213 005,58
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	513,52	502,96		10,56
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	210,00		-210,00
2818	Autres immobilisations corporelles	513,52	292,96		220,56
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		513,52	502,96		10,56
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		513,52	502,96		10,56
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 916 243,36	1 232 315,81	470 911,41	213 016,14
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Materiel Informatique	2	13/04/2010
L	Mobilier	10	13/04/2010
L	Véhicules de tourisme	5	13/04/2010

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES		A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	6 273,75	165 353,44	171 627,19

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		513,52	III 502,96
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		513,52	502,96
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	210,00
2818	Autres immobilisations corporelles	513,52	292,96
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	502,96	470 911,41	0,00	0,00	471 414,37

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 171 627,19
Ressources propres disponibles	IV 471 414,37
Solde	V = IV – II (3) 299 787,18

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

IV

A7

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 4581		Intitulé de l'opération : Opération pour compte de tiers n° 1					
		Sur l'exercice					Cumul des réalisations au 31/12/2020
		Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2020)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
	DEPENSES (a)						
45811	Dépenses nouvelles (2)	14 182 280.86	1 745 155.63	37 088.16	6 273.75	1 708 067.47	14 225 642.77
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	14 182 280.86	1 745 155.63	37 088.16	6 273.75	1 708 067.47	14 225 642.77
040	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
040	Annulations sur dépenses (c) (3)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
040	Données nettes (a-c)	14 182 280.86	1 745 155.63	37 088.16	6 273.75	1 708 067.47	14 219 369.02
	RECETTES (b)						
040	Financement par le tiers (4)	15 544 068.61	1 616 729.84	1 231 812.85	470 911.41	384 916.99	17 246 792.87
040	Financement par d'autres tiers (4)	3 767 801.49	496 059.10	183 999.79	470 911.41	312 059.31	4 422 712.69
040	Annulations sur recettes (d) (3)	11 776 267.12	1 120 670.74	1 047 813.06	0.00	72 857.68	12 824 080.18
040	Données nettes (b-d)	15 544 068.61	1 616 729.84	1 231 812.85	470 911.41	384 916.99	17 246 792.87

Opérations de réception en préfecture
 Date de réception : 22/06/2022
 Date de réception en préfecture : 22/06/2022

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux
 (3) Le Chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan des comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (4) Indiquer le chapitre

C4-3-4-A07

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	
	IV
	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien Principal de 2ème Classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recruté à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N		
		IV
		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Nature du contrat : L'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Agents occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le

(7) Agents occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture
078-047800550-20220608-DLSP-2022-DE
Date de télétransmission : 22/06/2022
Date de réception préfecture : 22/06/2022

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 56

Nombre de membres présents : 38

Nombre de suffrages exprimés : 43

VOTES :

Pour : 43

Contre : /

Abstentions : /

Date de convocation : 31 mai 2022

Présenté par Le Le Président (1),

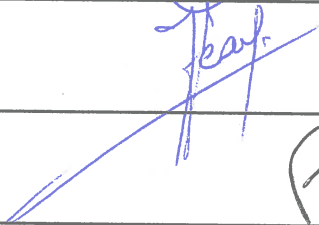
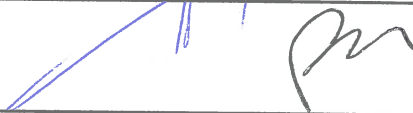
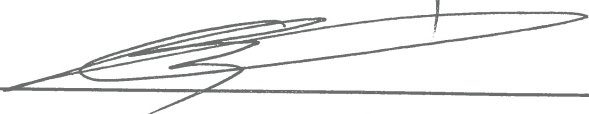
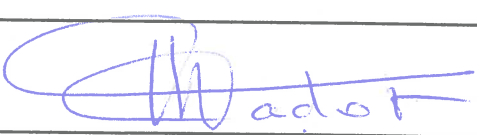
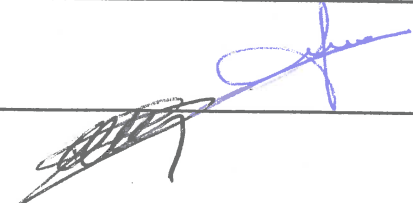
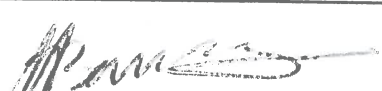
A Maulette, le 08/06/2022

Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Maulette, le 08/06/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

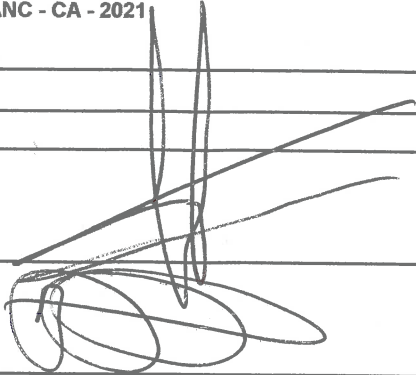
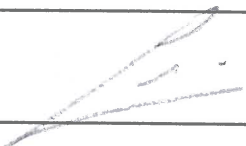
TETART Jean-Marie	
JEAN Josette	
RIVIERE Julien	
ROULAND Sylvain	
COURTY Bernadette	
MYOTTE Jean	
CADOT Michel	
ANDRIN Philippe	
BARON Jean-Paul	
BARROSO Horacio	

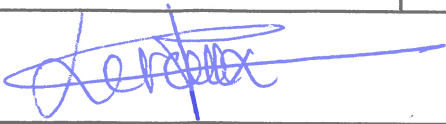
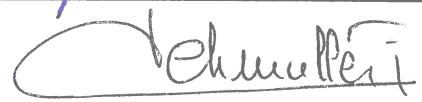
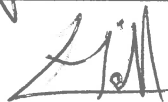
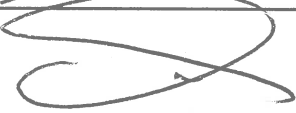
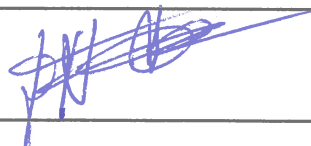
Accusé de réception en préfecture

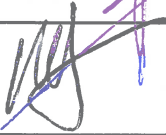
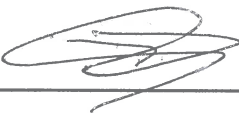
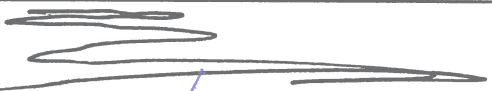
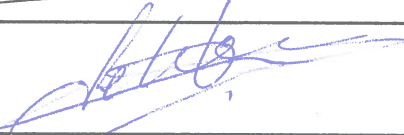
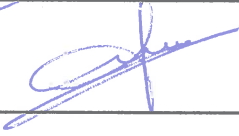
078-247800550-20220608-DEL4408062022-DE

Date de télétransmission : 22/06/2022

Date de réception préfecture : 22/06/2022

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
BAZONNET Stéphane		
BEAUMER Lionel		
BERTRAND Valéry		
BUON Catherine		
CHIRADE Christine		
COLLET Géraud		
COURTEAUD Marc		
DE LA RUE Frédéric		
DEBLOIS CARON Christine		
DEBRAS Anne		
DURAND Joël <i>Joël</i>		
DUVAL Guy		
DUVAL Georges		
FEREDIE Daniel		
FLIS Marie		
GANGNEBIEN Jennifer		

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
GEFFROY Fabrice		
GILARD Jean-Pierre		
HODIESNE Bénédicte		
LE BAIL Patrice		
LE CADRE TOUZEAU Angélique		
LE GUILLOUS Véronique		
LE ROUX Corine		
LEFEBVRE Jean-François		
LEHMULLER Jean-Pierre		
LUCAS Pascale		
MAILLIER Thierry		
MARMIN Bruno		
MOULIN Odile		
NEDELLEC Jacques		
NOTHEAUX Laëtitia		
PASDELOUP Philippe		

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
PELARD Guy		
RAIMONDO Jean-Marc	 <i>Invalide</i>	
RENAULD Hervé		
RIVIERE Dominique		
ROBIN Jean-Claude		
SERAY Philippe		
SETIAUX Elie		
SIWICK Ghislaine		
TACHON		
TANCREDE Jean-René		
TETART SALMON Valérie		
TONDU Eric		
VANHALST Damien		
VERPLAETSE Jean-Michel		

Certifié exécutoire par Le Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A Maulette, le 22 juin 2022

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.



Le Président,
Jean-Marie TETART

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20220608-DEL4408062022-DE
Date de télétransmission : 22/06/2022
Date de réception préfecture : 22/06/2022